



Forge du XIII^{ème} siècle

MAIRIE DE MONTASTRUC DE SALIES

Hameau de Lannes 31160 Montastruc de Salies

Tel/fax : 05.61.97.55.42

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 janvier 2015

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes ARTIGUES, MONTEGUT, MM. BOUE, CALVET, ESQUERRE, Mmes DARMANI, DUCHEIN, ESTRADE, ZANGHI.

Etaient excusés : M. PIQUE

Secrétaire de séance : Mme ARTIGUES

La séance est ouverte à 20 h45.

CHANGEMENT DE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception d'un courrier de la Sous-préfecture lui indiquant qu'à compter du 15 février 2015, la commune de Montastruc-de-Salies ne disposera plus que d'un siège au conseil communautaire. Aussi, afin de permettre à l'équipe en place de poursuivre le travail effectué au profit du territoire, Mr LACARRERE a décidé de démissionner de sa fonction de conseiller communautaire. Cette démarche permettra de placer Roselyne Artigues en tête de la liste municipale et de pouvoir conserver ses fonctions de Présidente de la Communauté de Communes.

Véronique Montégut, 2^{ème} adjointe, occupera en tant que titulaire la place laissée vacante et ce jusqu'au 15 février 2015.

Changement de conseiller communautaire acté à l'unanimité des membres présents.

CHANGEMENT DE CONSEILLER AU SIVOM

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune dispose d'un siège de titulaire au comité syndical du SIVOM et que celui-ci peut être occupé par un conseiller municipal et pas obligatoirement par un conseiller communautaire comme il était de règle antérieurement.

Ainsi Bertrand Lacarrère restera titulaire au comité syndical avec Roselyne Artigues pour suppléante.

Maintien des délégués au SIVOM approuvé à l'unanimité des membres présents.

MISE EN PLACE DES HORLOGES ASTRONOMIQUES A SAINT-MARTIN ET A LA RIBEREUILLE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SDEHG concernant le coût de la mise en place des horloges astronomiques. La part restant à la charge de la Commune s'élève à 1 339 €. Il est fait remarquer que l'éclairage public de la Ribereuille est commandé par deux postes et que pour uniformiser l'éclairage du quartier il serait préférable de poser en même temps les deux horloges astronomiques.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire indique que lors de l'établissement du budget, l'emprunt prévu n'avait pas été réalisé et donc le montant de l'annuité n'était pas connu et non inscrit au budget 2014. Il est donc nécessaire de modifier le budget et d'en conséquence.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

- Les fils téléphoniques de la ligne située en contre bas de l'église de Saint-Martin sont à terre et ceux posés au quartier des Lébrats ont une hauteur insuffisante. France télécom en sera informé.
- Le compteur électrique de l'école de la maternelle disjoncte régulièrement. L'intervention d'un électricien sera demandée.
- Cavalcagire a adressé une lettre à la Mairie concernant l'ouverture d'un chemin et la mise en place d'une journée citoyenne par ses soins pour la réalisation du chantier. Monsieur le Maire et des conseillers municipaux se rendront sur place après avoir consulté le cadastre, pour apprécier ce qu'il est possible de faire et rencontreront Mme BINET.
- Dans le cadre de la réflexion pour la mise en place de la signalétique communale, Monsieur le Maire a reçu une société spécialisée et lui a exposé la problématique de la commune. Un travail sera réalisé en amont et les habitants seront associés à cette démarche.
- Les logements construits par la Cité Jardin à Lannes devraient être prêts fin mars 2015. Les personnes intéressées par une location peuvent se faire connaître à la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45 min

Fait à MONTASTRUC-de-SALIES, le 20 janvier 2015

Le Maire
B. LACARRERE